



Cahier des clauses techniques particulières

CCTP n° 26014 PC

Relatif à la

REFONTE DES OUTILS DE COMMUNICATION DE L'ANIMATION DE LA PARTIE FRANCAISE DU SANCTUAIRE PELAGOS

Objet du marché

Le Sanctuaire Pelagos, issu d'un accord international conclu en 1999 entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco et entré en vigueur en 2002, a pour objectif de protéger les mammifères marins de Méditerranée et leurs habitats face aux pressions humaines. L'Accord international est placé sous la responsabilité du Secrétariat Permanent, qui est établi à Monaco et coordonne les actions des trois parties. En France, l'animation du Sanctuaire Pelagos a été confiée au Parc national de Port-Cros.

Ainsi, dans le cadre de cette mission, le Parc national de Port-Cros souhaite moderniser et harmoniser le graphisme des supports de communication de la partie française du Sanctuaire à travers la refonte des outils existants et la conception de nouveaux outils.

Au préalable, l'établissement public du Parc national de Port-Cros, en sa qualité d'établissement public national sous tutelle du ministère de la transition écologique, respecte la charte graphique de l'Etat.

Le titulaire du présent marché s'inscrira naturellement dans le respect de cette charte graphique de l'Etat.

Le présent accord-cadre prévoit également la possibilité de confier ultérieurement au même prestataire des prestations complémentaires de conception graphique, en fonction des besoins exprimés au fil du temps, par le biais de marchés subséquents.

Ces marchés subséquents porteront sur des outils de communication qui ne peuvent pas être entièrement prévus ni décrits à l'avance. Ces outils pourront couvrir l'ensemble des types de supports : outils événementiels, supports imprimés, outils numériques, contenus vidéo, etc.

Structure du marché

Le présent marché prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire. La notification de l'accord-cadre emporte acceptation du marché subséquent n°1. Celui-ci comprend

une tranche ferme et 5 tranches optionnelles, correspondant à des besoins identifiés et chiffrés dès la consultation.

En fonction des besoins, sur la durée maximale de l'accord-cadre, d'autres marchés subséquents pourront être passés auprès du titulaire.

1) Marché subséquent n° 1

a) Tranche ferme

La tranche ferme est engagée automatiquement dès la notification du marché. Elle constitue le socle principal de la mission et comprend les prestations suivantes (détaillées ultérieurement dans le document) :

- Réalisation d'un état des lieux des outils de communication existants ;
- Refonte d'outils de communication existants ;
- Conception de nouveaux outils de communication ;
- Élaboration d'un référentiel graphique.

L'exécution de la tranche ferme est immédiate et obligatoire dès la notification du marché.

b) Tranches optionnelles

Les tranches optionnelles correspondent à des prestations identifiées et décrites, pour lesquelles un prix est fixé dès la consultation. Elles peuvent être affermies par l'équipe d'animation française du Sanctuaire Pelagos, sans remise en concurrence, en fonction des besoins constatés au fil de l'exécution du marché.

Elles peuvent notamment concerner les prestations suivantes (détaillées ultérieurement dans le document) :

- La refonte ou la création d'outils ;
- La conception de modèles de documents bureautiques et de présentations ;
- La production de contenus numériques ou imprimés.

2) Autres marchés subséquents

Afin de répondre à des besoins de prestations relevant de l'objet du marché, non précisément définis au moment de la passation de l'accord-cadre, le pouvoir adjudicateur pourra conclure avec le titulaire des marchés subséquents, sans remise en concurrence. Ces besoins ne peuvent être ni anticipés ni quantifiés à l'avance. Les marchés subséquents sont conclus dans la limite du montant maximum de l'accord-cadre.

Attentes graphiques et contraintes

Le présent marché porte sur des prestations de conception graphique. Il ne comprend ni le suivi de l'impression ni la gestion de la fabrication des supports. Le prestataire est attendu pour son expertise créative et son regard de conseil, dans le respect de l'identité

du Sanctuaire Pelagos et des éléments graphiques existants qui doivent impérativement être conservés, notamment le logo.

La prestation attendue ne se limite pas à une exécution graphique des demandes du commanditaire. À partir des besoins, objectifs et contraintes exprimés, le prestataire devra proposer des solutions graphiques pertinentes, créatives et adaptées, en apportant une réelle valeur ajoutée en termes de lisibilité, de cohérence et d'impact des messages. Il lui appartient de formuler des propositions graphiques argumentées, en lien avec les enjeux de communication du Sanctuaire.

De plus, la partie française du Sanctuaire étant animée par le Parc national de Port-Cros (PNPC), la ligne graphique proposée doit trouver une cohérence avec les documents réalisés par le PNPC.

L'identité visuelle recherchée doit concilier sobriété institutionnelle et modernité. Les univers graphiques enfantins, caricaturaux ou excessivement oniriques sont à proscrire, en particulier les représentations infantilissantes souvent associées aux mammifères marins. Le graphisme devra au contraire traduire rigueur, crédibilité et clarté, tout en restant attractif, moderne et accessible au grand public.

À titre indicatif, le style graphique attendu pourra notamment s'appuyer sur les principes suivants :

- Un graphisme épuré et contrasté ;
- Des formes douces associées à des visuels impactants ;
- L'intégration possible d'éléments artistiques discrets, dès lors qu'ils s'inscrivent dans un registre institutionnel cohérent ;
- L'exclusion de tout style enfantin ou décoratif excessif.

Les supports de communication réalisés sont destinés notamment aux communes partenaires du Sanctuaire dans le cadre de la Charte Pelagos, afin d'accompagner leurs actions de sensibilisation auprès du grand public sur les enjeux liés à la protection des mammifères marins.

Le prestataire accompagne l'équipe d'animation française dans le choix des formats les plus adaptés. Des solutions de transfert des livrables devront également être proposées, garantissant sécurité et intégrité des documents.

Des supports existants sont fournis en annexes afin d'éclairer la compréhension du contexte et des attentes.

Cession des droits

Le prestataire cède au commanditaire, à titre exclusif et définitif, l'ensemble des droits d'usage, de représentation, de reproduction, d'adaptation et de diffusion des éléments conçus dans le cadre du présent marché, et ce, sans limitation de durée, de lieu, d'étendue ni de destination.

DETAIL DES PRESTATIONS : MARCHÉ SUBSEQUENT N° 1

TRANCHE FERME

Le marché comprend une tranche ferme, organisée en plusieurs volets. La démarche débute par une phase d'appropriation et de cadrage, préalable à la mise en œuvre des volets de refonte et de création de supports de communication demandés. En parallèle, un référentiel graphique sera élaboré afin de garantir la cohérence et la continuité visuelle des actions de communication.

L'ensemble des volets et des étapes de cette tranche ferme doivent être coconstruits avec l'équipe d'animation française, notamment à travers des rendez-vous réguliers en visioconférence permettant d'affiner les besoins, de faire émerger des propositions et de prendre les décisions nécessaires.

La prestation attendue ne consiste pas en une simple exécution graphique des demandes du commanditaire. À partir des besoins exprimés, des objectifs et des contraintes éventuelles définis par le commanditaire, il appartient au prestataire de formuler des propositions graphiques pertinentes, créatives et adaptées. Le prestataire est ainsi attendu sur sa capacité d'innovation et de force de proposition, dans le respect du cadre et des orientations définis. L'ensemble des supports produits devra naturellement être harmonieux entre eux et s'inscrire dans une identité graphique commune.

VOLET N°1 : État des lieux et cadrage

Ce premier volet constitue une phase préalable d'appropriation de l'identité graphique et de cadrage, indispensable à la bonne réalisation des supports demandés dans le cadre du présent marché.

Bien qu'aucune charte graphique ne soit aujourd'hui formalisée à l'échelle internationale, la partie française souhaite faire évoluer ses supports de communication tout en veillant à leur cohérence avec les codes visuels et l'identité de l'Accord Pelagos.

➤ Analyse de l'existant

Le prestataire est invité à prendre connaissance des outils de communication actuellement utilisés par l'Accord Pelagos et par la partie française du Sanctuaire, afin d'en comprendre les codes graphiques, les usages et les contraintes.

Dans un besoin d'analyse, le prestataire pourra effectuer des recherches, à titre de repères, sur les pratiques graphiques mises en œuvre par des organismes poursuivant des objectifs similaires, sans qu'il soit attendu de production formalisée de type étude ou benchmark.

Aucun livrable spécifique n'est attendu pour cette étape, qui constitue une phase préparatoire intégrée à la mission, nécessaire à la cohérence et à la qualité des productions ultérieures.

➤ Recensement et clarification des besoins

Le prestataire procèdera à l'identification et à la clarification des besoins de la partie française en matière d'outils de communication. Il veillera à poser toutes les questions

permettant la mise en œuvre de la mission. Cette étape donnera lieu à des échanges avec l'équipe d'animation française et permettra de :

- Proposer les orientations graphiques,
- Organiser la production des supports demandés,
- Proposer un calendrier de travail et une méthode d'organisation adaptés.

Cette phase vise exclusivement à cadrer la mise en œuvre opérationnelle de la mission.

VOLET N°2 : Refonte d'outils de communication

Ce volet concerne la modernisation et l'harmonisation des outils existants. La mission implique une réflexion sur la mise en page, la hiérarchisation des informations, la représentation des mammifères marins, ainsi que le choix de la typographie, des couleurs et des éléments graphiques, afin de maximiser l'impact et l'esthétisme des supports.

Le prestataire est attendu sur sa force de proposition, et sa capacité de conduire une réflexion sur le fond et la forme des outils existants. Il devra proposer des solutions créatives et adaptées, en exploitant pleinement ses compétences en graphisme et en communication, tout en garantissant la cohérence visuelle et l'efficacité des messages.

La refonte concerne les supports suivants (cf. annexes) :

➤ **Poster « Cétacés »**

Poster présentant les 8 espèces de mammifères marins présentes dans le Sanctuaire Pelagos, ainsi qu'un texte de présentation du Sanctuaire.
Format : 40 x 60 cm.

➤ **Poster « Code de bonne conduite »**

Poster portant sur les bons gestes à adopter et l'interdiction d'approche à moins de 100 m des mammifères marins dans les eaux méditerranéennes françaises.
Format : 40 x 60 cm.

➤ **Exposition**

Exposition pédagogique destinée aux scolaires et au grand public pour découvrir les cétacés de Méditerranée, les menaces qui pèsent sur ces derniers et les solutions pour les protéger. Le prestataire s'inspirera de l'exposition actuelle sur le fond et modernisera la forme.
Format : 8 panneaux de 120 x 80 cm. Format et type de support à redéfinir si besoin selon les conseils du prestataire.

➤ **Panneau extérieur (déclinaison du poster cétacés)**

Aménagement extérieur visant à faire connaître le Sanctuaire Pelagos et permettant aux communes signataires de la Charte de communiquer sur leur engagement pour la préservation des mammifères marins.
Format : 80 x 120 cm horizontal.

➤ **Dépliant de présentation**

Dépliant 3 volets présentant le Sanctuaire et les mammifères marins. Format plié : 21,0 x 11,5 cm - format ouvert : 21,0 x 31,3 cm. Format à redéfinir si besoin selon les conseils du prestataire.

VOLET N°3 : Création de nouveaux outils de communication

Ce volet porte sur la conception de nouveaux supports répondant aux besoins de l'équipe d'animation française. Les outils devront être harmonisés avec l'ensemble des supports produits, en respectant la même identité graphique pour garantir cohérence et continuité visuelle.

La création concerne les supports suivants :

➤ **2 Roll'up / Kakémonos**

- Présentation du Sanctuaire Pelagos : un kakémono détaillant la création, la gouvernance et les spécificités françaises, le périmètre d'action et les objectifs du Sanctuaire.
- Présentation des 8 principales espèces de mammifères marins : une déclinaison du poster « Cétacés » sous forme de kakémono, illustrant et décrivant les espèces emblématiques du Sanctuaire.

➤ **Panneau signalétique**

Un modèle de panneau signalétique conçu pour être apposé sous le panneau d'entrée des communes (à l'image des panneaux « Ville Fleurie »). Certaines communes signataires de la Charte ont pris l'initiative d'en créer (cf. annexes), l'objectif est donc d'harmoniser les panneaux à travers un modèle unique, simple et épuré. Le visuel doit également être adapté au format des panneaux situés dans les ports.

VOLET N°4 : Elaboration d'un référentiel graphique

En parallèle des étapes d'état des lieux, de refonte et de création des outils de communication, le prestataire devra élaborer un référentiel graphique. Ce document, construit progressivement tout au long du projet, n'a pas vocation à constituer une charte graphique exhaustive, mais un outil opérationnel directement issu des supports réalisés dans le cadre du présent marché.

Le référentiel graphique constitue un document de référence sous format numérique, compilant les éléments visuels utilisés et facilement déclinable, permettant à l'équipe d'animation française de reproduire de manière autonome le style graphique défini. Il comprendra notamment :

- Palette de couleurs
- Typographies
- Motifs, icônes et éléments graphiques types
- Principes de mise en page
- Exemples d'applications (le cas échéant)

DETAIL DES PRESTATIONS : MARCHES SUBSEQUENT N° 1 – TRANCHES OPTIONNELLES

Le présent marché comprend plusieurs tranches optionnelles, susceptibles d'être activées en fonction des besoins à venir, sans remise en concurrence. Ces tranches s'inscrivent dans la continuité de la tranche ferme et s'appuient sur l'identité graphique et le référentiel élaborés dans ce cadre.

Les commandes suivantes peuvent être envisagées :

➤ Bulletin Pelagos

Le Bulletin Pelagos est une lettre d'information annuelle destinée aux partenaires du Sanctuaire, diffusée en format imprimé et mise à disposition sur le site internet.

La tranche optionnelle porte exclusivement sur la conception et la modernisation de la trame graphique du Bulletin, destinée à être réutilisée chaque année, dans une logique d'harmonisation avec l'identité graphique définie dans le cadre du présent marché.

Le Bulletin est structuré autour de quatre grandes thématiques (actualités, gestion des activités humaines, recherche, sensibilisation). Les contenus éditoriaux ne font pas partie de la prestation : leur rédaction et leur intégration dans la trame graphique seront assurées par le commanditaire ou par un autre prestataire.

Format : 4 pages – format fermé 21,0 x 29,7 cm / format ouvert 29,7 x 42,0 cm.

➤ Création de modèles de documents

Cette tranche optionnelle concerne la conception de modèles de documents bureautiques, destinés à un usage courant par l'équipe d'animation française, et permettant une utilisation autonome.

- Templates Word : Conception de modèles intégrant en-têtes, pieds de page, styles de titres et principes de mise en page, pour différents types de documents (courriers, rapports, comptes rendus, conventions, etc.).
- Templates PowerPoint : Création d'un PowerPoint personnalisé comprenant des masques types selon les usages (page de garde, sommaire, slides de contenu, etc.).

Les modèles devront être simples à prendre en main et pleinement modifiables.

➤ Template pour le rapport d'activité

Cette tranche optionnelle porte sur la conception d'une trame graphique dédiée au rapport d'activité (cf. annexes), plus élaborée que les modèles bureautiques mentionnés ci-dessus.

L'objectif est de disposer d'un document réutilisable chaque année, intégrant des principes de mise en page, des propositions d'infographies et de graphiques, ainsi que des éléments récurrents pouvant être mis à jour facilement d'une année sur l'autre à partir de nouvelles données/informations. Le livrable devra être un outil entièrement modifiable et utilisable de manière autonome, sans éléments figés.

Le prestataire accompagne l'équipe d'animation française dans le choix du format le plus adapté à l'usage (Word, PowerPoint, Canvas, etc.).

➤ **Diaporama de présentation du Sanctuaire**

Cette tranche optionnelle concerne la conception d'un diaporama de présentation du Sanctuaire Pelagos, composé d'une dizaine de diapositives destinées à valoriser ses missions, ses enjeux et ses actions. Le contenu sera coconstruit avec l'équipe d'animation française afin de garantir la clarté, l'accessibilité et l'efficacité des messages.

➤ **Autocollant**

Cette tranche optionnelle pourra être activée si le prestataire propose des alternatives graphiques pertinentes au modèle d'autocollant existant (cf. annexes), ou des déclinaisons jugées pertinentes par le commanditaire.

ANNEXES

Poster « Cétacés »	10
Poster « Code de bonne conduite »	11
Dépliant de présentation	12
Lot d'illustrations naturalistes représentant les mammifères marins.....	14
Panneau pour les communes signataires de la Charte	14
Panneau d'entrée de ville	15
Exposition « Les cétacés font surface »	16
Bulletin Pelagos	17
Rapport d'activité	17
Autocollants Pelagos	17

Poster « Cétacés »



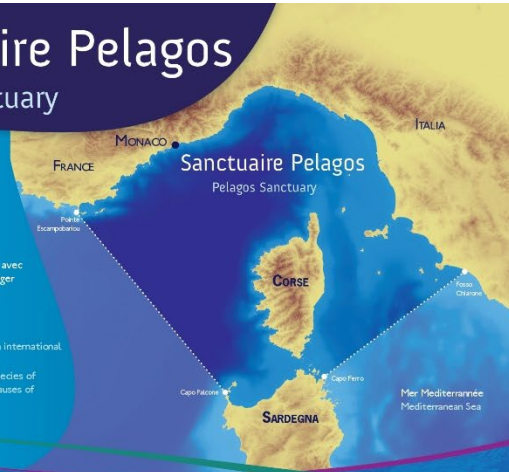
Sanctuaire Pelagos Pelagos Sanctuary

Vous êtes ici aux portes du Sanctuaire Pelagos.

Cette aire marine créée pour la protection des mammifères marins en Méditerranée résulte d'un Accord international signé entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco le 25 novembre 1999 à Rome. Grâce à des conditions hydrologiques particulières, cet espace maritime présente une grande richesse biologique avec en particulier de nombreuses espèces de cétacés. D'une surface de 87 500 km², le Sanctuaire est destiné à protéger les mammifères marins contre toutes les causes de perturbations provenant des activités humaines.

You are at the gates of the Pelagos Sanctuary.

This marine area was created for the protection of marine mammals in the Mediterranean Sea. It results from an international Agreement signed between France, Italy and the Principality of Monaco on November 25th, 1999 in Rome. Thanks to particular hydrological conditions, this maritime space has a great biological wealth and hosts many species of cetaceans. Covering an area of 87 500 sq km, the Sanctuary is intended to protect marine mammals against all causes of disturbance due to human activities.



Dauphin bleu et blanc - Striped dolphin

C'est l'espèce la plus commune, on en dénombre 14 000 en hiver et 30 000 en été dans le Sanctuaire. Il vit en groupe de 10 à 50 individus passant l'hiver jusqu'à 2001.

It is the most common species in the Sanctuary; 14,000 individuals are estimated to be in the Sanctuary in winter and 30,000 in summer. It lives in groups of 10 to 50 individuals, but this number can grow up to 200.



Grand dauphin Bottlenose dolphin

On en compte près de 1 000, principalement à proximité des côtes; c'est une espèce sensible en raison de son très faible effectif et de son contact direct avec les pressions anthropiques.

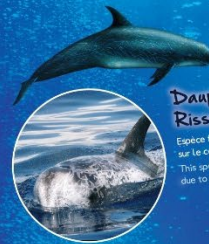
There are nearly 1,000 individuals, mainly near the coast; it is a sensitive species because of its very low number and of its direct contact with the human pressure.



Dauphin commun Common dolphin

On l'observe en groupe de plusieurs dizaines d'individus. Désormais, il n'est observé que de façon occasionnelle dans le Sanctuaire.

It is observed in groups of several tens of individuals. Nowadays it is observed only occasionally in the Sanctuary.



Dauphin de Risso Risso's dolphin

Espèce facilement reconnaissable par ses marques blanches sur le corps dues aux nombreux contacts avec ses congénères.

This species is easily recognizable by its white marks on the body due to the numerous contacts with its conspecifics.



Globicéphale noir - Pilot whale

On l'observe principalement le long des côtes Liguriennes et Provençales, essentiellement en été et en automne, c'est un des cétacés les plus curieux de nature.

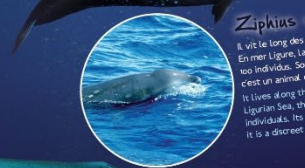
It is observed mainly along the Ligurian and Provençal coasts, mainly in summer and autumn, it is one of the most curious cetaceans.



Rorqual commun Fin whale

C'est le seul mysticète régulièrement présent en Méditerranée. On compte entre 100 et 1 600 individus dans le Sanctuaire Pelagos; il s'agit du plus grand animal du monde (33 mètres et 70 tonnes), après la Baleine bleue.

It is the only baleen whale regularly present in the Mediterranean Sea. There are between 100 and 1,600 individuals in the Pelagos Sanctuary; it is the second largest animal in the world (33 meters and 70 tonnes), second only to the Blue Whale!



Ziphius - Ziphius

Il vit le long des pentes continentales. En mer Ligurienne, la population est estimée à 100 individus. Son observation est difficile car c'est un animal discret.

It lives along the continental slopes. In the Ligurian Sea, the population is estimated at 100 individuals. Its observation is difficult because it is a discreet animal.



Cachalot - Sperm whale

C'est un très grand « aïeuste ». Il peut plonger à plus de 2 000 mètres de profondeur pendant plus d'une heure.

This is a very great "Deep diver". It can dive more than 2,000 meters deep for over an hour.

Principales espèces du Sanctuaire
Main species of the Pelagos Sanctuary



www.sanctuaire-pelagos.org

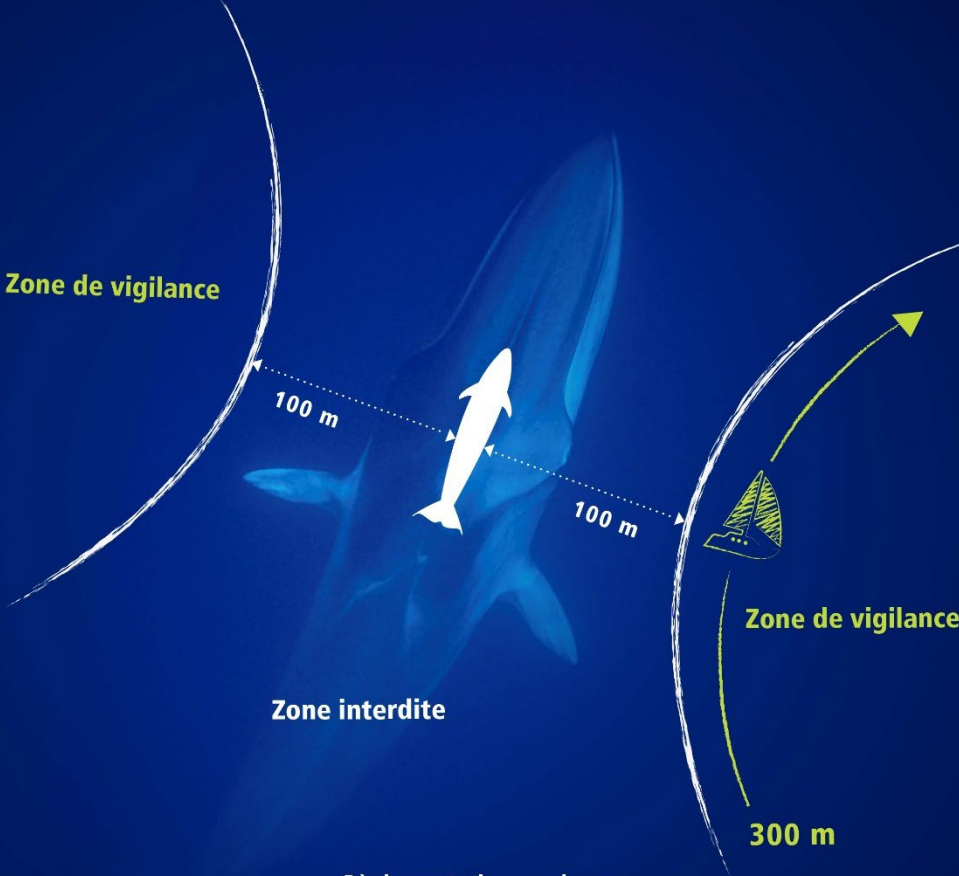


Code de bonne conduite

Pelagos/ACCOBAMS



pour une approche respectueuse des cétacés



Zone de vigilance

100 m

Zone interdite

300 m

Zone de vigilance

Règlementation en vigueur :
arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2011 modifié et l'arrêté du Préfet maritime de Méditerranée n°172/2021



Allure lente et constante



Un seul bateau dans la zone de vigilance



Approche parallèle (pas devant, ni derrière)



Temps d'observation limité



Pas de nage



Pas de détection aérienne



Interruption de l'approche si nouveau-nés ou signe de perturbation



sanctuaire-pelagos.org



L'Agence Nationale pour le Développement de la Mer (ANM) a financé la conception et la réalisation de ce poster. © 2021 ANM

Code de bonne conduite pour l'observation des mammifères marins

L'observation mal pratiquée des cétacés peut être une source de dérangement pour les espèces.

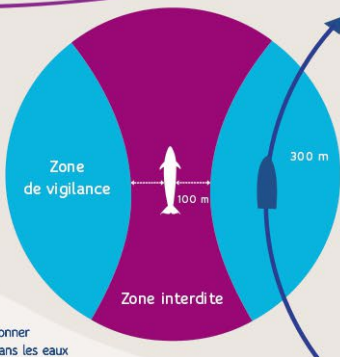


Doivent être respectées :

- la tranquillité des cétacés
- les zones et distances d'approche des cétacés

- Le diagramme illustre les protocoles de sécurité lors de l'observation de cétacés. À gauche, une zone bleue est délimitée par une ligne blanche et étiquetée "Zone de vigilance". À droite, un bateau est représenté par une silhouette noire. Une double flèche blanche indique une distance de 100 m entre la zone de vigilance et le bateau. Une autre double flèche blanche indique une distance de 300 m entre le bateau et une zone non spécifiée à l'extrême droite. Trois listes de recommandations sont présentées :

 - **Interrompre** immédiatement l'observation si l'on constate la présence d'animaux perturbés, agités ou stressés.
 - **Redoubler de vigilance** et augmenter vos distances d'approche si vous constatez la présence de nouveaux-nés.
 - **Ne pas tenter de toucher, nourrir, ou nager** avec un cétacé.
 - Éviter d'organiser l'observation des cétacés dans la bande côtière de 5 milles, car ils y sont déjà très perturbés par les activités humaines.
 - Positionner le bateau parallèlement aux animaux.
 - Limiter la vitesse du bateau à 5 nœuds. La vitesse doit être constante et calée sur l'animal le plus lent.



- les zones et distances d'approche des cétacés

- **Eviter d'organiser l'observation des cétacés dans la bande côtière de 5 milles**, car ils y sont déjà très perturbés par les activités humaines.
- **Positionner le bateau parallèlement aux animaux.**
- **Limites la vitesse du bateau à 5 nœuds.**
La vitesse doit être constante et calée sur l'animal le plus lent.
- **Eviter tout changement brutal de vitesse et/ou de direction.**
- **Ne positionner qu'un seul bateau à la fois dans la zone de vigilance** et limiter le temps d'observation à 30 minutes (15 minutes en cas d'attente d'autres bateaux).

En Italie, les compétitions sportives d'engins à moteur rapide sont interdites dans les eaux territoriales italiennes du Sanctuaire (article 5 de la loi italienne n°391 du 11 octobre 2001).

En France, depuis le 1^{er} juillet 2011, un arrêté ministériel permet de sanctionner les perturbations intentionnelles occasionnées aux mammifères marins dans les eaux sous juridiction française.

Charte de partenariat avec les communes riveraines du Sanctuaire Pelagos

Les communes riveraines du Sanctuaire Pelagos peuvent manifester leur volonté de participer et de contribuer, par leurs actions et selon leurs moyens, à la mise en œuvre opérationnelle de toutes les mesures nécessaires pour la conservation des mammifères marins dans le Sanctuaire Pelagos. Pour cela, il leur suffit de délibérer en faveur de la signature de la Charte Pelagos.

 Ministerio de la Ambiente y Fuerza Ministerio de la Ambiente y Fuerza	Ministero dell'Ambiente e della Sicurezza Emascolato (MASE) - Direzione Generale Piemonte e Natura e Mare Via Cristoforo Colombo, 44 - I - 00147 ROMA Tel. 06 49 0091 - Telex 320000	Ministère de l'Environnement et du Développement durable Rue de la Province M.C. - 98000 MONTE Tel. 01 71 92 18 11-12 Telex 320000
--	---	---

 Ministero del Territorio e del Ambiente Direzione Generale Pianificazione del Territorio Roma, 10/05/2012	Via Cristoforo Colombo, 44 - IT - 00147 ROMA Tel. 06 47001 Fax 06 47001100 E-mail: dgpt@ambiente.it	Direzione Generale Pianificazione del Territorio Roma, 10/05/2012 Tel. 06 47001 Fax 06 47001100 E-mail: dgpt@ambiente.it
--	--	---
















































Ministère de la Transition
écologique et de la Cohésion
des territoires
Parc national de Port-Cros
Castel-Saint-Clair BP 70220
FR - 83405 Hyères Cedex

[illegible]

Les baleines et les dauphins sont protégés par les législations italiennes, monégasques et françaises respectivement depuis 1980, 1993 et 1995. Il est interdit de les dériver et de les capturer. Le 25 novembre 1999 à Rome, la France, l'Italie et la Principauté de Monaco, soutenus par les autres pays riverains de la mer Méditerranée, ont signé l'Accord Pélagos relatif à la création d'un Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée, nommé par la suite Sanctuaire Pélagos. Cet accord, entré en vigueur le 21 février 2002, renforce les actions conduites en matière de protection des cétacés et de leurs habitats en Méditerranée. Le Sanctuaire est également inscrit sur la liste des ASPM (Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne) de la Convention de Barcelone, et constitue l'unique aire marine protégée internationale de haute mer, dédiée à la protection des mammifères marins.

Les balanes et les dauphins sont protégés par les législations italiennes, monégasques et françaises respectivement depuis 1980, 1993 et 1995. Il est interdit de les dévorer et de les capturer. Le 25 novembre 1999 à Rome, la France, l'Italie et la Principauté de Monaco, soutenus par les autres pays riverains de la mer Méditerranée, ont signé l'Accord Pelagos relatif à la création d'un sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée, nommé par la suite sanctuaire Pelagos. Ce Accord, entré en vigueur le 21 février 2002, renforce les actions conduites en matière de protection des cétacés et de leurs habitats en Méditerranée. Le Sanctuaire est également inscrit sur la liste des ASPM (Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne) de la Convention de Barcelone, et constitue l'unique aire marine protégée internationale de haute mer, dédiée à la protection des mammifères marins.

Historique

Historique

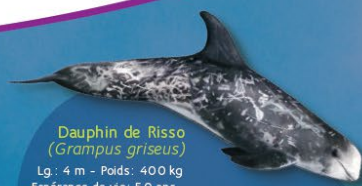
Le Sanctuaire Pelagos : un espace commun de protection et d'attention



Accord international entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco

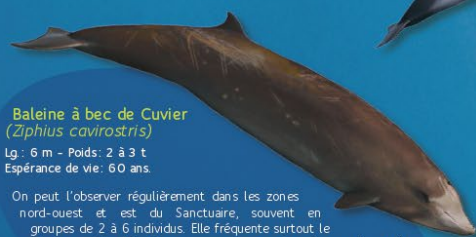
Principales espèces du Sanctuaire

Illustrations : M. Dwyer - Cartographie : Secrétariat Permanent de l'Accord Pelagos - Conception graphique : Dardania - 2024



Dauphin de Risso
(*Grampus griseus*)
Lg : 4 m - Poids : 400 kg
Espérance de vie : 50 ans.

Il se caractérise par une livrée striée qui blanchit avec l'âge. On l'observe régulièrement tout au long de l'année, à l'ouest du Sanctuaire, du talus jusqu'au large. Il évolue en groupes constitués de 10 à 15 individus. En Méditerranée, il se nourrit exclusivement de calmars.



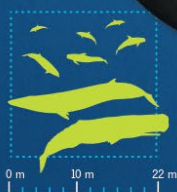
Baleine à bec de Cuvier
(*Ziphius cavirostris*)
Lg : 6 m - Poids : 2 à 3 t
Espérance de vie : 60 ans.

On peut l'observer régulièrement dans les zones nord-ouest et est du Sanctuaire, souvent en groupes de 2 à 6 individus. Elle fréquente surtout le talus continental et les canyons sous-marins. En mer Ligurie, la population est estimée à 100 individus. C'est une espèce d'eaux profondes qui peut plonger à plus de 1000 m pendant plus d'une heure, pour chasser des calmars, il est donc difficile de l'étudier.



Cachalot (*Physeter macrocephalus*)
Lg : 18 m - Poids : 40 t - Espérance de vie : 80 ans.

On l'observe régulièrement dans l'ensemble du Sanctuaire, du talus jusqu'au large, seul ou en groupes composés au maximum d'une dizaine d'individus. Pour chasser des gros calmars, il est capable de plonger à plus de 1 000 m de profondeur pendant une durée de 1 heure environ.



Dauphin bleu et blanc
(*Stenella coeruleoalba*)
Lg : 2,2 m - Poids : 120 kg
Espérance de vie : 40 ans.

C'est l'espèce la plus fréquente du Sanctuaire. On estime que le nombre d'individus est compris entre 19 600 en hiver et 29 000 en été. Il vit généralement au-delà du talus continental, en groupes de 10-15 individus et jusqu'à plusieurs centaines d'individus en période de reproduction. Il est observé régulièrement toute l'année dans l'ensemble du Sanctuaire. Le régime alimentaire du dauphin bleu et blanc est opportuniste et mixte car composé de différentes espèces de poissons, de céphalopodes et de crustacés.



Dauphin commun (*Delphinus delphis*)
Lg : 2,30 m - Poids : 130 kg - Espérance de vie : 30 ans.

On l'observe du plateau jusqu'au talus, en groupes de plusieurs dizaines d'individus. Désormais, il n'est observé que de façon occasionnelle dans le Sanctuaire. Il se nourrit essentiellement de poissons en bancs.



Grand dauphin (*Tursiops truncatus*)
Lg : 3,5 m - Poids : 300 kg - Espérance de vie : 50 ans.

Dans le Sanctuaire, leur nombre est estimé à environ 1000 individus, souvent observés en groupes de 4 à 8 individus. On l'observe tout au long de l'année, des côtes jusqu'au talus (200 m de profondeur). Prédateur faisant preuve de grandes capacités d'adaptation, il se nourrit principalement de poissons (rouget, dorade) mais également de céphalopodes (calmar, poulpe) et de crustacés.

Globicéphale noir (*Globicephala melas*)
Lg : 6 m - Poids : 2 t
Espérance de vie : 60 ans.

On l'observe du talus jusqu'au large, entre les zones Ligurie et Provençale, essentiellement en été et en automne. C'est un animal très sociable qui vit en groupes de 10 à 20 individus en moyenne et jusqu'à une centaine d'individus en période de reproduction. En Méditerranée, il se nourrit exclusivement de calmars.



Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*)
Lg : 22 m - Poids : 70 t - Espérance de vie : 80 ans.

C'est le seul mysticète régulièrement présent en Méditerranée. On l'observe du talus jusqu'au large, de façon isolée ou en groupes de 2 à 3 individus. Il se nourrit de petits crustacés planctoniques (krill) abondants du printemps à la fin de l'été, période pendant laquelle les rorquals communs se concentrent majoritairement au nord-ouest du Sanctuaire. Les recherches révèlent une variation saisonnière de leur abondance entre l'hiver et l'été ainsi qu'une variabilité interannuelle (pour l'été, les estimations oscillent entre 150 et 1 600 individus, en fonction des années).

Superficie du Sanctuaire : 87 500 km²
Linéaire côtier : 2 022 km
Communes littorales : 241

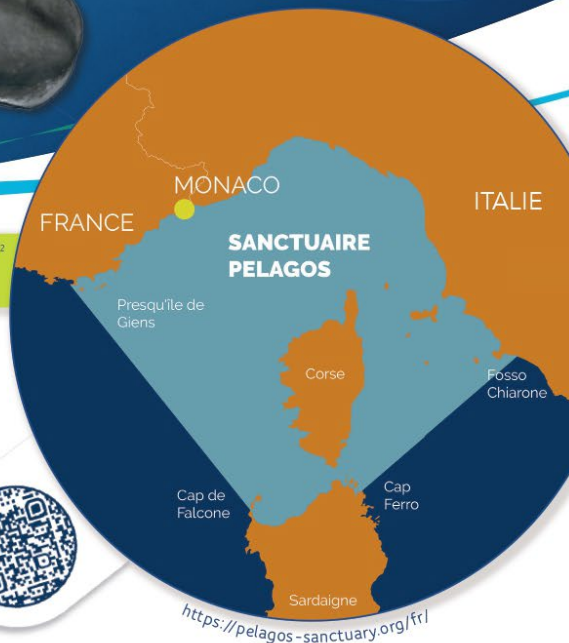
Depuis que le phoque moine n'est plus observé, les cétacés sont les seuls mammifères marins du Sanctuaire Pelagos. Parmi eux, huit espèces y sont fréquemment observées.

Les cétacés doivent regagner la surface pour respirer. Comme les êtres humains, ils allaitent leurs petits après plusieurs mois de gestation dans le ventre de la femelle.

L'ordre des cétacés se divise en deux sous-ordres principaux :

- Les **mysticètes** (rorqual commun, principalement pour la Méditerranée) se nourrissent de petits crustacés planctoniques (krill) en filtrant l'eau à l'aide de leurs fanons.
- Les **odontocètes** (cachalot, delphinidés, etc.) possèdent des dents et se nourrissent de poissons et de céphalopodes (seiches, poulpes et calmars). Ils vivent en groupes, aux structures sociales souvent complexes.

Pour en savoir plus



Lot d'illustrations naturalistes représentant les mammifères marins (elles ne nécessitent pas de modernisation mais pourront être utilisées pour les outils de communication)

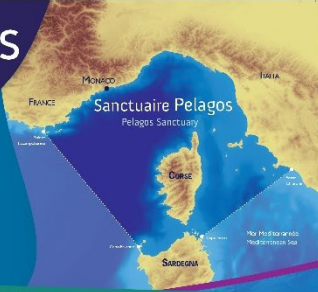


Panneau pour les communes signataires de la Charte



Sanctuaire Pelagos

Pelagos Sanctuary



Dauphin bleu et blanc
Striped dolphin

C'est l'espèce la plus commune, on en observe 1500 à 2000.
Elle se trouve en grande quantité dans le Sanctuaire.
It is the most common species in the Sanctuary.
It is observed in great numbers in the Sanctuary.

Grand dauphin
Bottlenose dolphin

On en compte près de 1000, principalement à proximité
des côtes, c'est une espèce sensible en raison de son très
faible effectif et de son contact direct avec les personnes
étrangères.
There are nearly 1000 individuals, mostly near the coast.
It is a sensitive species because of its very low number
and its direct contact with the human presence.

Dauphin commun
Common dolphin

On l'observe en grande de plusieurs
centaines d'individus.
Surtout, il n'est observé que de façon
accidentelle dans le Sanctuaire.
It is observed in groups of several
hundreds. However, it is observed only
occasionally in the Sanctuary.

Dauphin de Risso
Risso's dolphin

Elles sont très communes, on en observe 1500 à 2000.
Elles se trouvent en grande quantité dans le Sanctuaire.
It is the most common species in the Sanctuary.
It is observed in great numbers in the Sanctuary.

Rorqual commun
Fin whale

C'est le seul rorqual régulièrement présent en Méditerranée. On compte entre 50 et 100 individus
dans le Sanctuaire Pelagos. Il s'agit du plus grand animal du monde (à moins d'un tonneau).
It is the only baleen whale regularly present in the Mediterranean Sea. There are between 50 and 100
individuals in the Pelagos Sanctuary. It is the second largest animal in the world (at least 100 tonnes and 30 metres
long).

Globicéphale noir
Pilot whale

On l'observe principalement le long des côtes liguriennes
et jusqu'à 100 km en mer. On en observe 1500 à 2000.
C'est un animal très commun, on en observe 1500 à 2000.
It is observed mainly along the Ligurian coast
and up to 100 km from the coast. It is observed in great numbers in the Sanctuary.

Cachalot
Sperm whale

C'est un très gros animal, on en observe 1500 à 2000.
Il est très commun, on en observe 1500 à 2000.
It is a very large animal, it can be
observed in great numbers in the Sanctuary.

Ziphius
Ziphius

C'est le plus petit des rorquals, on en observe 1500 à 2000.
Il est très commun, on en observe 1500 à 2000.
It is the smallest of the baleen whales, it can be
observed in great numbers in the Sanctuary.

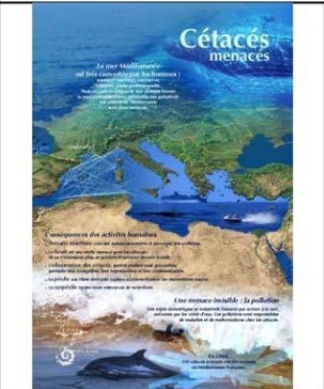


www.sanctuairepelagos.org

Panneau d'entrée de ville



Exposition « Les cétacés font surface »

		
Les cétacés de Méditerranée font surface	Cétacés de nous prendre pour des poissons !	De la côte au large, à chacun son habitat
		
Secrets de cétacés	Cétacés menacés	Protégeons et respectons-les
		
PELAGOS, Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée	Le phoque moine	

Bulletin Pelagos

Accessible via ce lien : [Bulletin Pelagos France](http://www.bulletin-pelagos.fr)

Rapport d'activité

Accessible via ce lien : [Rapport d'activité](http://www.rapport-pelagos.org)

Autocollants Pelagos

